

TOPO-GUIDE DE L'ÉLU

CE QU'IL FAUT SAVOIR CONCERNANT LES
MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

CRÉDIT PHOTO : ROBERT KATZKI / UNSPLASH

SOINS PRIMAIRES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La santé, ce n'est pas que l'hôpital et les médecins ! Il y a aussi les soins de santé primaires, qui visent à "*garantir le niveau de santé et de bien-être le plus élevé possible et sa répartition équitable en accordant la priorité aux besoins des populations*" (OMS, 2018). Vecteurs de soin, mais aussi de prévention et de promotion de la santé, les soins de santé primaires, bien organisés, permettent de réduire la pression sur l'hôpital et de réguler le flux des soins (soins non programmés, permanence des soins).

En France, les soins primaires sont prodigués par les professionnels de santé libéraux ou salariés qui n'exercent pas exclusivement à l'hôpital : médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, pharmaciens, psychomotriciens, orthophonistes...

Ces derniers peuvent exercer seuls (on parle alors d'exercice isolé), en toute petite équipe (exemple : un médecin et un infirmier), ou en équipe pluripro et coordonnée. Dans ce dernier cas, on parle d'une maison de santé pluriprofessionnelle, sachant que les professionnels qui y travaillent peuvent ne pas partager les mêmes locaux.

QUI SOMMES-NOUS ?

AVECsanté est un mouvement fédéré qui se donne pour mission de transformer le système des soins primaires, notamment en généralisant l'exercice coordonné en équipe, en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP).

EN SAVOIR PLUS :
www.avecsante.fr

2018

C'est le nombre de MSP en fonctionnement au 31.12.2021

15

C'est le nombre moyen de professionnels de santé exerçant dans une MSP

La présence de MSP permet d'inverser la tendance à la baisse de la démographie médicale dans les QVP (IRDES, 2020)

ET LES CPTS, ALORS ?

On entend beaucoup parler des CPTS, les communautés professionnelles territoriales de santé. Elles coordonnent l'activité de tous les professionnels de santé d'un territoire, qu'ils travaillent à l'hôpital ou en ville. Elles n'émettent pas elles-mêmes d'actes de soin et les usagers ne poussent pas les portes d'une CPTS.

Ce sont les unités adhérentes à la CPTS qui prodiguent des soins (hôpital, professionnel isolé, maison de santé pluriprofessionnelle) et font face aux usagers.

4 CHOSES À SAVOIR SUR LES MSP

1

LES MÉDECINS EXERÇANT EN MSP ONT UNE FILE ACTIVE DE PATIENTS PLUS IMPORTANTE

Le regroupement pluriprofessionnel des professionnels de santé permet d'accroître la file active des médecins généralistes qui y exercent (Etudes & Résultats n°1193, IRDES – DREES, mai 2021). D'après la même étude, cela « peut s'interpréter comme un effet direct de la coordination entre professionnels de la MSP ».

Le rapport charges et produits de l'Assurance maladie (2021) précise qu'un médecin généraliste exerçant en MSP suit en moyenne 133 patients de plus que son confrère isolé.

2

LES MSP ATTIRENT LES JEUNES PROFESSIONNELS DE SANTÉ !

Les jeunes professionnels de santé se montrent très intéressés par l'exercice en MSP.

D'après l'Assurance maladie, "les jeunes médecins sont plus attirés par l'exercice en maisons de santé pluriprofessionnelles – MSP (40 % des médecins généralistes libéraux en MSP ont moins de 40 ans versus 11% pour les autres médecins généralistes libéraux) " (Rapport Charges et produits 2021).

3

LE PARTAGE DES COMPÉTENCES ET LES DÉLÉGATIONS Y SONT FACILITÉS ET SÉCURISÉS,

dans la mesure où l'équipe de la MSP forme un collectif de travail, et non un regroupement ponctuel et de circonstance. Les protocoles de coopération y sont sécurisés par l'utilisation d'un SI partagé et des réunions de coordination régulières. La MSP est un lieu d'innovation où s'épanouissent les nouvelles pratiques. La fonction de coordination en soins primaires, par exemple, s'y est considérablement développée.

Dans le cadre du PLFSS, il est possible d'aller plus loin dans le développement des nouvelles pratiques avec les équipes.

4



LES USAGERS VEULENT DES MSP PARTOUT EN FRANCE !

France Assos Santé, qui rassemble 83 associations de patients et d'usagers du système de santé, déclare que « chaque Français devrait bénéficier d'un accès à une équipe santé de proximité, désert ou pas ! France Assos Santé souhaite que les MSP se généralisent ».
(voir notre manifeste commun pour "refonder les soins primaires" sur www.avecsante.fr)



COMMENT FAVORISER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES MSP ?

AVECSanté porte des propositions de réforme mais ne dispose pas d'un siège à la table des négociations lors des révisions de l'accord cadre interprofessionnel (ACI) qui finance les maisons de santé pluriprofessionnelles. Or, cet ACI évolue trop lentement, et les négociations, prises en tenaille par d'autres enjeux, n'avancent que difficilement. Cette situation contrarie le développement des MSP. Nous militons pour la refonte du cadre réglementaire et la création d'un accord national dépassant les enjeux monocatégoriels.

Notre proposition phare est de refonder les soins primaires autour de la notion d'équipe traitante de proximité, alors que leur socle actuel est le médecin traitant. La démographie des professions de santé et l'essor des protocoles de coopération impliquent une telle remise à plat du système des soins primaires.

Ce document vous a été remis par notre fédération dans votre région.

Contact national : communication@avecsante.fr - 06.56.88.83.27